

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 722 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 722

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 500 du 31/07/1938

Date de publication
18 juillet 1938

Date du numéro
31 juillet 1938

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 21 mai 1938 relatif à l'institution des droits de sortie dans les colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

DESCHAMPS.